

IMMIGRATION. Après l'adoption d'une nouvelle loi par le Parlement britannique, en accord avec le Rwanda

Dans la Manche, la menace d'une expulsion qui irrite

L'ACCUEIL DE jour de l'association cherbourgeoise Itinérance fourmille de vie au gré des allées et venues des migrants. Dans le hall cet après-midi-là, ordinateur à la main, une bénévole lève le bras pour attirer leur attention : «Ceux qui veulent prendre rendez-vous pour déclarer leurs impôts, par ici!» Mamadou, qui termine sa formation en plomberie, s'avance. À Cherbourg depuis quelques années, le Guinéen souhaite rester ici et être autonome. Le projet de loi voté dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 avril dernier par le Parlement britannique ne le concerne pas, mais il en a pris connaissance. Les demandeurs d'asile entrés illégalement au Royaume-Uni seront bientôt expulsés vers le Rwanda, quelle que soit leur nationalité. «Il y a un accord financier derrière tout ça entre les Anglais et les Rwandais, estime-t-il. C'est un dispositif qui coûte très cher. Mais on sait comment ça se passe en

Afrique, les Rwandais vont bouffer cet argent. Et vous allez voir que les gens qu'on va obliger à aller là-bas vont se suicider. Vous vous souviendrez que j'ai dit ça».

Depuis sa création en 2006, Itinérance a croisé la route «d'une quarantaine de nationalités» dans la cité portuaire. Ici se rencontrent enfants, femmes et hommes en quête d'une vie meilleure. «Autant de femmes que d'hommes, tient à souligner Martine Cote-Colisson, membre de la commission communication. Ils sont à parts égales. On oublie souvent que les migrants sont souvent d'abord des migrants. Elles sont moins visibles dans l'espace public mais



La menace d'être expulsés au Rwanda après leur arrivée au Royaume-Uni ne dissuade pas les Afghans cherchant à traverser la mer de la Manche, comme ici à Cherbourg. Archives La Presse de la Manche

elles sont pourtant bel et bien là».

À Cherbourg, les bénévoles aident en majorité des personnes venues des confins de l'Europe (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan...), d'Afrique subsaharienne et d'Afghanistan. Ces derniers, représentés par quelques dizaines de jeunes hommes qui campent dans le bois qui surplombe le quartier du Maupas, visent le Royaume-Uni. «Ils ne sont là que pour passer, confirme la bénévole. C'est leur contrat de départ. Ils sont culturellement proches des Anglais, ils vont y retrouver des connaissances, ils ont le sentiment qu'ils pourront toujours se débrouiller en Angleterre car, pendant longtemps, il

n'y avait pas besoin de papiers là-bas pour travailler». Bruno Champion, autre bénévole de la commission communication d'Itinérance, confirme : «Ils ne changeront pas d'avis. On ne change pas d'avis à 30 kilomètres de l'arrivée. Ils sont persuadés, malgré tout ce qu'on peut leur dire, qu'eux parviendront à traverser.»

«Effet boule de neige vers l'Irlande»

Au lendemain de l'annonce de l'adoption de cette loi, les réactions des bénévoles manchois étaient unanimes. Colère, dégoût et réprobation. Malgré un taux de croissance en hausse de plus de 8% en 2022, le Rwanda voit toujours sa population fuir vers d'autres contrées, plus pauvres, constate Louis Gastebois, porte-parole du Collectif 50 pour les droits des étrangers. Accueillir des migrants «relocalisés» au Rwanda, via un accord établi pour cinq ans, lui rapportera des dizaines de millions d'euros. «Il va accepter l'argent que lui promettent les Anglais, mais il renverra les migrants vers des pays voisins, comme l'Ouganda...», projette celui qui dénonce par ailleurs un relent de colonialisme.

Ce projet de loi, retoqué par la Cour suprême britannique en novembre 2023, avait déjà fait l'objet d'une réflexion commune entre les associations qui apportent leur aide aux migrants dans la Manche. Si le texte permet au gouvernement britannique de ne pas tenir compte des mesures de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH), et même si le Premier ministre Rishi Sunak a affirmé qu'il n'hésiterait pas à sortir le Royaume-Uni de la CEDH si nécessaire, les bénévoles manchois rappellent qu'on ne peut pas impunément bafouer le droit international.

La veille du vote par la Chambre des lords, un énième naufrage dans la Manche faisait au moins cinq morts, dont un enfant de quatre ans. Londres escompte

que sa nouvelle politique d'expulsion vers le Rwanda dissuadera les candidats à la traversée. Le mercredi 1^{er} mai dernier, 711 migrants, pour la plupart des Afghans, ont pourtant bel et bien atteint l'Angleterre. Un record pour la seule année 2024. Le même jour, la traversée de 400 autres échouait. «On assiste aussi à un effet boule de neige puisqu'il y a désormais un nouveau mouvement des migrants de l'Angleterre vers l'Irlande cherchant à échapper à l'expulsion vers le Rwanda, observe Martine Cote-Colisson. Et on le voit même ici à Cherbourg avec la multiplication des liaisons vers l'Irlande».

«Dans la Manche, ceux qui tentent la traversée sont ceux de la «jungle» de Cherbourg, alors même que c'est de plus en plus compliqué à cause des nouveaux aménagements, des grilles et barbelés installés au port», décrivent les membres du Collectif. Louis Gastebois ajoute : «Même s'ils arrivent à passer, ils se font arrêter par la Police aux frontières ou risquent de se noyer... On essaie de les convaincre de ne pas aller faire leur demande d'asile au Royaume-Uni mais de la faire ici, en France. Quels que soient les moyens proposés, ceux qui veulent passer le font, ils y tiennent.»

Un sentiment d'impuissance

Dans la salle commune de l'accueil de jour d'Itinérance, à l'heure du goûter, plusieurs Afghans se retrouvent autour d'un thé au lait et de quelques viennoiseries. Z. vit dans la «jungle» de Cherbourg. Arrivé ici il y a peu de temps, il a lui aussi eu vent de la nouvelle loi britannique. Son objectif reste l'Angleterre, quoi qu'il lui en coûte. À ses côtés, S., présent dans la cité portuaire depuis plusieurs années, voit désormais les choses différemment et n'exclut plus de rester en France. Mais tout sauf l'Afghanistan... et désormais le Rwanda. «On ne connaît rien au Rwanda, réplique

Z. Qu'est-ce qu'on va faire là-bas à part être tué ou reprendre la route vers l'Angleterre?»

«Pour les Britanniques, c'est une manière de criminaliser et d'externaliser la gestion de la migration, dénoncent de concert Martine Cote-Colisson et Bruno Champion. Ça ne règle aucun problème, ça apparaît dans un contexte électoral pour eux. Il n'y a aucune réflexion sur un accueil digne des personnes, sur leur intégration, sur ce qu'ils apportent administrativement et culturellement à une société. En France, on ne l'envisage pas non plus comme un fait humain et une chance. Contrairement à ce qu'on pense, les migrants ne nous coûtent rien. Au contraire, quand on fait la balance, leur présence nous» rapporte «1% de plus en termes d'impôts et autres que ce que coûtent leurs premières aides.»

Les associations humanitaires avouent leur impuissance. «On ne peut pas faire grand-chose, regrettent les membres du Collectif manchois, si ce n'est interpellé les parlementaires pour qu'ils interviennent auprès du gouvernement».

Le mercredi 10 avril dernier, le Parlement européen adoptait un pacte sur la migration et l'asile. «Là aussi, commentent les bénévoles, on est prêt à payer pour que les migrants soient retenus hors d'Europe». «L'Italie a conclu un accord avec l'Albanie pour lui envoyer ses migrants, rappellent les bénévoles d'Itinérance. Ce que font les Britanniques à grande échelle, c'est ce que fait Frontex avec le pacte sur la migration et l'asile, c'est déjà ce qui se passe en Europe. Une digue a cédé à la Chambre des lords, mais c'est aussi le reflet de ce qui se passe en Europe où on abandonne petit à petit le droit des migrants. Et c'est dommage quand on sait que les Britanniques ont été parmi les premiers à ratifier la Convention de Genève sur le statut des réfugiés en 1954.»

• Ludvine LANIEPCE
• Géraldine LEBOURGEOIS

« Cette politique chaotique manque de sens et de cœur, elle est cynique et déshumanisante. Cet argent pourrait servir à accueillir dignement les gens. C'est un coup électoral avant tout. Je ne pense pas que cela entamera la détermination des migrants. Cette politique, qui en inspirera malheureusement plus d'un en Europe, fait peser une responsabilité plus forte sur les partis républicains, sur la nécessité de rappeler nos fondamentaux.

SÉBASTIEN FAGNEN
Sénateur PS de la Manche

« Les humanitaires vont continuer à se battre pour faire changer son plan au gouvernement anglais. Reconduire en Afrique des hommes et des femmes qui ont souvent fui un pays d'Afrique ne peut être la réponse. L'Europe doit construire un vrai programme d'accueil sur son sol. Ni la Manche ni la Méditerranée ne peuvent continuer à être le lieu de naufrage d'enfants, de femmes, d'hommes qui ont fui pour trouver une protection.

VALÉRIE VARENNE
Maire adjointe
en charge des solidarités
à Cherbourg-en-Cotentin

En attente du sceau royal

Une loi qualifiée d'historique par le Premier ministre Rishi Sunak. Après des mois de bataille, le Parlement britannique a approuvé, le 23 avril, ce texte permettant l'expulsion de demandeurs d'asile entrés illégalement au Royaume-Uni, qui doit désormais recueillir le sceau royal - une formalité - avant d'entrer en vigueur.

Au lendemain de ce vote, selon l'AFP, le gouvernement conservateur espère débiter les expulsions «d'ici 10 à 12 semaines».

Le projet vise à expulser des migrants arrivés illégalement, d'où qu'ils viennent, vers le Rwanda, qui examinera leur demande d'asile. Quelle que soit l'issue, ils ne pourront pas revenir au Royaume-Uni, qui compte sur l'effet dissuasif d'une mesure sans équivalent en Europe.

Adossé à un nouveau traité entre Londres et Kigali, signé initialement en avril 2022 sous le gouvernement de Boris Johnson, le texte adopté vise à répondre aux conclusions de la Cour suprême, qui avait jugé le projet initial illégal en novembre dernier.

Plusieurs recours déposés

Adossée à un nouveau traité entre les deux pays, qu'ils ont signé en décembre dernier, la nouvelle loi propose également de ne pas appliquer aux expulsions certaines sections de la loi britannique sur les droits humains, afin de limiter les recours en justice. Elle définit le Rwanda comme un pays sûr et prévoit que le gouvernement pourra outrepasser d'éventuelles injonctions de la Cour européenne des droits de l'homme pour empêcher les expulsions.

Les opposants estiment le projet contraire au droit international et lui reprochent d'être impossible à mettre en œuvre, immoral, compliqué et dispendieux. Plusieurs recours ont été déposés en justice.